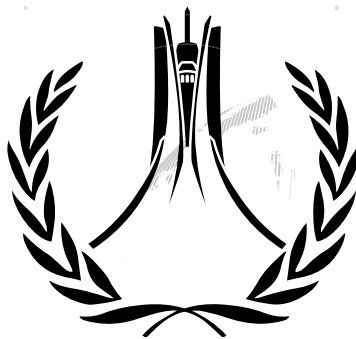


LA REVUE DE LA DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE



JUILLET 2022



ALGERIAN CENTER
Centre Algérien De Diplomatie Economique

« La Revue de la Diplomatie Economique du C.A.D.E est une publication périodique, au rythme de parution semestriel, spécialisée dans deux principaux domaines que sont la diplomatie économique et l'intelligence stratégique. Ses contributeurs sont des chercheurs, scientifiques, spécialistes et experts dans leurs métiers respectifs ».

Lancement des adhésions 2022

Le Centre Algérien de Diplomatie Économique mettra en ligne un système d'adhésion à partir de cette année. Pour être tenu au courant de la date de lancement des adhésions, restez connectés à nos canaux de communication officiels.



 www.algeriancenter.com

 <https://bit.ly/3HGnUcX>

 <https://bit.ly/3mVdMoL>

 <https://bit.ly/3FXOVsf>

 <https://bit.ly/31rugNZ>

 <https://bit.ly/3eTNgIa>

SOMMAIRE :

1 - « Les nouveaux visages de la guerre » – Entretien avec Raphael CHAUVANCY, Auteur et Officier supérieur détaché auprès des UK Commando.....	05
2 - Intelligence personnelle et professionnelle – Entretien avec Christophe Clarinard, Co-Président de l'Association pour le Développement de l'Intelligence Personnelle et Professionnelle (DIP2).....	08
3 - « Vers la renaissance industrielle » – Entretien avec Anaïs Voy-Gillis, Docteure de l'Institut Français de Géopolitique.....	11
4 - La gestion des risques liés au cyberspace – Entretien avec Jean-Pierre Passemard, Major de Gendarmerie, spécialisé dans la lutte contre les cybermenaces et le forensique informatique.....	13
5 - « Apocalypse cognitive » – Interview du Professeur Gérald Bronner, Auteur, membre de l'Académie des technologies et de l'Académie nationale de médecine en France.....	17
6 - L'importance du renforcement de la coopération économique et culturelle entre L'Algérie et la Suède – Entretien avec Son Excellence Björn Häggmark, Ambassadeur de Suède en Algérie.....	19
7 - CANADA : L'utilisation de l'information stratégique dans le cadre d'une politique de pêche durable et d'une économie maritime responsable – Entretien avec Yves Goulet, Directeur du Service national de renseignements sur les pêches au Canada.....	23
8 - « Gagner la guerre économique » – Entretien avec Olivier de Maison Rouge, Avocat d'affaires, Auteur et spécialiste en Intelligence économique.....	26

1 - « Les nouveaux visages de la guerre »



Entretien avec Raphael CHAUVANCY,
Auteur et Officier supérieur détaché auprès des UK
Command

Centre Algérien de Diplomatie Economique : Bonjour Raphael CHAUVANCY, pourriez-vous vous présenter auprès de nos lecteurs ?

Raphael CHAUVANCY : Bonjour, officier dans l'infanterie de marine, j'ai eu la chance de servir dans des contextes extrêmement divers en unité de combat, au Service militaire adapté de la Martinique (un organisme d'insertion socio-professionnel encadré par l'armée), en centre de formation et, depuis quatre ans, parmi les commandos britanniques. J'ai eu la chance d'être projeté en mission dans des environnements aussi variés que les Balkans, les Caraïbes, la bande saharo-sahélienne ou le cercle arctique.

L'Ecole de Guerre Economique m'a parallèlement confié la responsabilité de son module « intelligence stratégique et politiques de puissance ». Encouragé par Christian

Harbulot[1], j'ai commencé à travailler sur le concept de puissance et sur les nouvelles conflictualités qui en découlent voici une dizaine d'années.

CADE : Votre dernier livre s'intitule : « Les nouveaux visages de la guerre ». Qu'est-ce qui vous a motivé quant à l'écriture dudit ouvrage ?

Raphael CHAUVANCY : Une partie des élites françaises vit dans l'espérance obsolète d'un village global pacifié. Malheureusement, la réalité du monde contemporain est la guerre, qui ne consiste d'ailleurs pas à tuer des hommes mais à affaiblir ou réduire une entité stratégique rivale.

J'ai voulu en décrypter le système stratégique contemporain et expliquer les différents aspects de la guerre économique et culturelle, normative et cognitive, militaire et scientifique, etc.

CADE : Quelles sont les raisons qui font que la compétition globale ait entraîné la guerre globale ? Et, quels sont les moyens de cette guerre ?

Raphael CHAUVANCY : Le moteur des relations internationales est la recherche de la puissance. Celle-ci étant une relation comparative à somme nulle, la puissance d'un Etat court le risque de régresser mécaniquement si elle ne cherche pas à s'accroître. Or, la mondialisation a multiplié les points contacts entre les entités stratégiques, donc les rivalités et les points de frictions. Le temps de l'autarcie bienheureuse et pacifique est révolu.

La compétition est en soi une forme de guerre. Située sous le seuil du feu elle n'en est pas moins intense puisqu'elle met en jeu la prospérité, l'indépendance et les valeurs d'une nation. Certaines défaites économiques ou normatives structurelles peuvent ainsi avoir des effets bien plus durables sur l'avenir d'un peuple qu'une défaite militaire, dramatique mais réparable.

CADE : Quels sont les nouveaux domaines d'extension de la guerre ?

Raphael CHAUVANCY : En publiant La guerre hors limites, dès la fin des années 1990, Qiao Liang et Wang Xiangsui ont pris acte de l'extension de la guerre à l'ensemble

des activités humaines, impliquant jusqu'à la psychologie ou les sentiments individuels. La guerre, appliquée à tous les domaines, utilise désormais toutes les ressources de matérielles de l'industrie, des finances, des matières premières etc. ; celles de la volonté qui inclut jusqu'aux structures sociales d'une nation ; celles, enfin, de la légitimité jouant sur les croyances et la production normative ou juridique.

La guerre, « mère de toute chose » selon Héraclite, est également devenue la fille de toute chose.

CADE : Comment percevez-vous l'évolution de la puissance et des rapports de force au XXI^e siècle ?

Raphael CHAUVANCY : La puissance militaire demeurera un atout essentiel : la nature de l'homme n'a guère évolué depuis Xénophon qui écrivait il y a deux millénaires et demi que le faible est le butin du fort. Une nation désarmée s'expose à des périls graves. La coercition ne disparaîtra pas. Cependant, l'impérialisme, ou tout rapport de force ouvert pouvant s'y rapporter, paraîtra de plus en plus illégitime donc coûteuse, aussi bien à l'intérieur que sur la scène internationale. La Russie le découvre aujourd'hui à ses dépens.

La puissance véritable sera probablement masquée, couverte. Elle reposera d'une part sur la capacité d'une nation à créer des architectures de dépendance invisible ; c'est-à-dire à diffuser des normes, des structures et même des modes de pensée qui serviront ses intérêts. Elle prendra d'autre part les chemins de l'influence. Le grand art sera de convaincre plutôt que de contraindre. À l'exploitation assumée du plus faible succèdera la recherche apparente d'intérêts communs, bien qu'inégalement partagés. C'est d'ailleurs ce que les États-Unis ont admirablement réussi avec la plupart des pays européens.

CADE : Comment un pays comme la France doit-il se préparer aux éventuels futurs conflits majeurs ?

Raphael CHAUVANCY : Les crises diplomatiques, culturelles, alimentaires, sanitaires, démographiques etc. futures constitueront un terreau favorable à des conflits majeurs.

Pour s'y préparer, la France doit avant tout réduire ses dépendances. D'ailleurs, contrairement aux Allemands, elle a su diversifier ses fournisseurs en hydrocarbures, par exemple.

En revanche, la faiblesse de son industrie constitue une vulnérabilité critique à laquelle il est temps de remédier, à rebours des politiques suivies depuis les années 1980. Seule rescapée du naufrage industriel, sa base industrielle et technologique de Défense figure dans le trio de tête mondial et constitue un capital inestimable, que l'Etat est désormais décidé à stimuler par des investissements accrus et à protéger des rachats par des fonds étrangers prédateurs. De fait, le président Macron a déclaré le 13 juin 2022 que l'Europe et la France étaient entrées dans « une économie de guerre », ce qui révèle une prise de conscience salutaire au sommet de l'Etat et une rupture avec plusieurs décennies de libéralisme naïf.

Quant aux armées, elles réfléchissaient avant même l'agression russe à leur modèle futur pour répondre aux nouvelles menaces et demeurer les premières de l'UE. La grande difficulté tient au fait que les menaces ne se succèdent pas mais se superposent et impliquent un effort accru. Le modèle de Défense français est complet, alliant forces stratégiques nucléaires, éléments lourds de décision et capacités de projection rapide. Seulement, la question n'est pas seulement de pouvoir faire la guerre efficacement mais de la faire durablement. Aussi Paris réfléchit-il à la densification éventuelle de certaines composantes militaires, à l'adaptation des capacités de production (matériel, munitions etc.) et au réarmement moral de la population.

Le meilleur moyen de se préparer à un conflit majeur est cependant de se donner les moyens de le désamorcer en amont. Pour cela, la France cherche d'ailleurs à rompre avec l'alignement atlantiste des présidences Sarkozy et Hollande pour retrouver ses marges de manœuvre et sa singularité diplomatique de puissance d'équilibre..

CADE : Peut-on dire que le monde est aux portes d'une période de son histoire où la domination devra être partagée par une multitude d'entités ?

Raphael CHAUVANCY : L'affaiblissement relatif des États-Unis, la désinhibition des puissances émergentes ou les rééquilibres économiques entre la zone Euro-Atlantique et l'Asie favorisent le retour à un monde multipolaire. Dans cet environnement multilatéral mouvant et extrêmement compétitif, la notion de blocs dominants s'estompe et même les alliances traditionnelles les plus solides ne sont pas inconditionnelles. La crise de l'AUKUS ou les divergences sur l'Ukraine entre membres de l'OTAN ont ainsi démontré que le « bloc occidental » n'existait pas.

Les puissances moyennes ou régionales ont retrouvé des dynamiques de puissance propres. Les grandes puissances conserveront des zones d'influence privilégiées mais elles auront du mal à maintenir leurs arrières-cours traditionnelles sous tutelle. L'émancipation de l'Amérique latine par rapport aux Etats-Unis est à ce titre symptomatique. De nouveaux équilibres succèdent aux vieilles hégémonies.

Des acteurs extra-étatiques ont également les moyens de suivre leur propre agenda : entreprises de taille mondiale, ONG, organismes supranationaux etc. Sur certains sujets fédérateurs, comme le réchauffement climatique, des mouvements d'opinion pèseront également sur les gouvernements. Contrairement à ce que certains annonçaient, les Etats demeureront cependant les pièces centrales du jeu, car eux seuls disposent de l'ensemble des attributs de la puissance..

CADE : Pour finir, pourquoi est-il important de former les acteurs concernés par la guerre économique ? Et, comment y procède-t-on ?

Raphael CHAUVANCY : Il n'est plus possible aujourd'hui d'aborder les questions économiques avec les œillères ou la naïveté libérale. La concurrence entre nations n'est ni ouverte, ni équitable. Elle s'insère dans une compétition tous azimuts où pressions politiques, manœuvres informationnelles et opérations de déstabilisation sont monnaie courante et le seront de plus en plus.

Les échanges commerciaux n'apportent ni des « mœurs douces » comme le croyait Montesquieu, si la paix comme le présupposait Kant. Ils nourrissent la guerre.

Le monde économique ne peut plus être abordée sous l'angle du gestionnaire mais sous celui du stratège qui définit ses lignes d'opération, attaque le centre de gravité adverse, réduit ses dépendances, accroît celles de ses rivaux, manœuvre pour conquérir un marché, innove, communique etc.

Les nations qui ne sauront pas former de combattants économiques se condamneront au déclassement. Les approches et savoir-faire militaires en termes de renseignement, d'analyse, de planification et de manœuvres peuvent utilement irriguer la société civile et former des cadres aptes à mener la guerre économique. Les Anglo-Saxons, Israël, la Chine et le Japon le font d'ailleurs depuis longtemps. Conscients que la compétition globale n'oppose pas que les Etats mais les sociétés tout entières, les Britanniques assument désormais une whole-of-society approach offensive.

L'économie n'est pas le domaine d'Adam Smith mais celui de Sun Tzu et de Clausewitz.

Juin 2022

2 - Intelligence personnelle et professionnelle



Entretien avec Christophe Clarinard, Co-Président de l'Association pour le Développement de l'Intelligence Personnelle et Professionnelle (DIP2)

Centre Algérien de Diplomatie Economique :

Bonjour Christophe Clarinard, pourriez-vous vous présenter auprès de nos lecteurs ?

Bonjour. J'ai fait carrière dans la Gendarmerie Nationale Française pendant 35 ans. Au sein de cette institution, après m'être investi quelques années dans le maintien de l'ordre et la sécurité publique, je me suis spécialisé dès 2006 dans le domaine de l'intelligence économique stratégique, afin de contribuer à la sûreté-sécurité des entreprises et des organisations. J'exerce aujourd'hui, dans le secteur privé, des fonctions d'audit, de conseil et de formation sur ces thématiques. Je suis par ailleurs co-fondateur de la toute jeune Association pour le Développement de l'Intelligence Personnelle et Professionnelle (DIP2).

CADE : Quelles sont vos activités au sein de l'association pour le Développement de

l'Intelligence Personnelle et Professionnelle (DIP2) ?

Je suis co-président de l'Association, aux côtés du Dr Olivier Pommeret. Nous avons d'abord pensé ce club comme un « think tank ». Il a pour objectif de faire connaître et de promouvoir l'intelligence personnelle et l'intelligence professionnelle, mais aussi de fédérer les différents acteurs souhaitant participer au développement de ces deux approches conceptuelles. Car il ressort de nos entretiens avec des chefs d'entreprises, ainsi qu'avec des professionnels de la veille, de la sûreté sécurité et de l'influence, notamment dans le domaine factuel de la cybersécurité, qu'un intérêt majeur pour l'intégration de l'humain et des "sciences" qui en découlent, telles la Psychologie, l'Intelligence Emotionnelle ou les Neurosciences, à l'univers de l'Intelligence Economique se fait jour. Ainsi, il nous a semblé judicieux de pouvoir réunir toutes les personnes motivées par ces réflexions au sein d'une structure associative. Aujourd'hui, l'association s'ouvre à toutes celles et tous ceux qui souhaitent mettre en application, dans leur vie de tous les jours, pour elles ou leurs proches, l'Intelligence Personnelle, puis de la décliner dans leurs activités professionnelles. Tout le monde peut adhérer.

CADE : Qu'est-ce que l'intelligence personnelle ? Comme nous l'expliquons sur notre site web (<https://www.intelligence-personnelle.fr/quest-ce-que-lintelligence-personnelle/>), l'Intelligence Personnelle est la transposition de l'ADN de l'Intelligence Economique ... aux individus. Cela consiste donc en une vraie démarche de développement personnel basée sur la maîtrise de l'information. Elle vise à améliorer le quotidien des gens, notamment leur bonheur et leur réussite par des choix éclairés et sécurisants, tout comme l'Intelligence Economique améliore la performance et la compétitivité des entreprises. Au-delà de son intérêt en matière de développement personnel, la pratique de l'Intelligence Personnelle par des salariés ou collaborateurs peut également intéresser les cadres et les dirigeants qui souhaitent instaurer ou améliorer leur démarche d'Intelligence Economique

au sein de leur organisation. En effet, l'enseignement des principes de l'Intelligence Economique, ramené à son aspect « intelligence personnelle » pour soi, facilite leur compréhension, leur apprentissage et leur adoption. En faire une habitude de vie, chez soi et pour soi, entraine facilement la mise en place de cette démarche (acte réflexe) dans un cadre professionnel. A ce jour, l'exclusion des salariés du processus reste un des principaux obstacles du développement de l'intelligence économique à tous les niveaux de l'organisation. Par le choix d'une formation en Intelligence Personnelle, salariés/collaborateurs et chefs d'entreprises sont tous gagnants.

CADE : Quelle définition faites-vous au concept d'intelligence professionnelle comparativement à la notion d'intelligence économique ?

Depuis 1994 (Rapport « Martre ») , le vocable « Intelligence Économique » est parfaitement compris par les dirigeants et les cadres supérieurs de toute organisation. Bien qu'aujourd'hui communément admis, ce vocable nécessite de devoir souvent expliquer et réexpliquer ce qu'est l'Intelligence économique. D'autant que plusieurs affaires d'espionnage ou de lobbying/manipulation ont été largement médiatisées et faussement assimilées à des pratiques dites d'Intelligence Economique. L'Intelligence Economique, qu'elle soit mise en œuvre par les organisations, les entreprises ou les collectivités territoriales, repose sur la maîtrise de l'information stratégique dans un contexte « professionnel » !

Or, les principes et la finalité de l'Intelligence Economique peuvent servir, lorsqu'on les transpose aux gens, au développement individuel des personnes. C'est ce que nous avons appelé « Intelligence Personnelle ». Ainsi, il nous semble approprié d'associer le terme « Intelligence », qui consiste – grâce à l'information – à faire des liens entre les choses, à l'adjectif « Professionnelle » lorsqu'il s'agit d'un contexte d'entreprise et à l'adjectif « Personnelle » lorsqu'il s'agit des individus. L'Humain fait toujours partie de l'équation, ainsi que l'évoquait Bernard Carayon en 2003 lorsqu'il parlait de "cohésion sociale".

La principale différence entre l'Intelligence

Economique, telle qu'on a l'habitude de la définir, et l'Intelligence Professionnelle, tel que nous le proposons, est donc la place que prend l'Humain dans la démarche de gestion de l'information sous toutes ses composantes : recherche, analyse, diffusion, sécurité et influence. En intégrant les « soft skills » et l'Intelligence Emotionnelle.

Une autre différence majeure est le fait que l'Intelligence Professionnelle va rechercher la performance « sociale », le bien être des salariés, la recherche de sens au-delà de des aspects purement économiques et de compétitivité.

CADE : Selon vous, pourquoi devrait-on passer de l'intelligence économique à l'intelligence personnelle et professionnelle ?

Les secondes ne remplacent pas la première, car elles restent complémentaires et procèdent, toutes, d'une première brique : le besoin (de l'entreprise, de l'individu).



Comme nous l'expliquons sur notre site internet, dans ce schéma qui dérive de la « Pyramide de Maslow » et considère l'entreprise comme un organisme vivant, dans une économie de la connaissance, l'information est à la fois l'eau, l'oxygène et la nourriture sans lesquels toutes et tous ne peuvent se développer. Ainsi, la recherche d'information (de la bonne information) est une activité essentielle de l'Intelligence Personnelle... tout comme l'assouvissement des besoins physiologiques l'est pour les individus. C'est sur ce premier domaine

qu'il est utile de former les personnes. Une fois la recherche pragmatique d'informations intégrée, les gens ont besoin de se protéger et sécuriser ce qu'ils savent, de savoir ce qu'il peut être dit ou non en fonction des personnes et des situations. Le processus nous entraîne ensuite vers le besoin d'appartenance, c'est à dire l'interaction avec les autres, le développement de relations et la capacité à faire passer ses idées dans le groupe, à faire preuve d'influence. Dis comme cela, il paraît naturel de ne pas s'exprimer sans avoir au préalable estimé quelles informations sont communicables à autrui. Et pourtant, au quotidien, combien d'entre-nous parlent sans réfléchir aux conséquences de leurs paroles. Dans l'ordre vient ainsi ensuite la maîtrise de l'image perçue et l'appréciation des autres, c'est à dire la réputation. Cette phase correspond au développement de l'estime de soi, qui permet de se positionner correctement dans l'environnement et créer le climat de confiance nécessaire aux échanges et aux interactions avec autrui. Dernière étape, le besoin d'accomplissement : il correspond au management des connaissances. C'est à ce stade qu'on essaye de se dépasser, d'améliorer ses compétences et ses connaissances pour son épanouissement et le phasage avec ses propres valeurs.

CADE : Quel est l'intérêt de se former à l'intelligence personnelle et professionnelle ? Y a-t-il des différences par rapport aux formations classiques en intelligence économique ?

L'Intelligence Economique est d'abord là pour assurer la pérennité financière de l'entreprise, conforter son besoin en trésorerie et faire un minimum de bénéfices. Mais si les entreprises cherchent bien évidemment à générer des bénéfices, un courant, amplifié dernièrement par la crise sanitaire liée au Covid 19,

pousse ces dernières à vouloir le faire de plus en plus avec l'adhésion pleine et entière de leurs collaborateurs/salariés : entreprise libérée, apprentissage de la pleine conscience, lutte contre le "burn-out", rejet des activités non éthiques e/ou quête de sens... Tous ces concepts "dans le vent" nous emmènent vers une mutation du monde du travail qui est, nous en sommes convaincus, bien plus durable que ce qu'il n'y paraît. Ainsi, dans le concept d'Intelligence Professionnelle, la recherche de bénéfices est prise en compte, car créatrice et garante des emplois, mais pas au détriment d'autres concepts tout aussi importants comme le bien être des salariés et la recherche de sens, influant positivement sur la motivation, qui est primordiale pour la performance globale de l'entreprise. Cette quête, motivant et servant in fine l'entreprise dans un partenariat gagnant/gagnant, passe par l'acculturation à l'Intelligence Personnelle. Cette dernière permet notamment l'intégration des principes d'Intelligence Emotionnelle et de Psychologie Positive.

L'apprentissage de l'Intelligence Personnelle permet ainsi de faire passer les entreprises de l'ère de l'Intelligence Economique à une "nouvelle version" centrée sur le capital humain, celle de l'ère de l'Intelligence Professionnelle.

Du point de vue pédagogique, nous restons persuadés qu'il est plus efficace pour les personnes de comprendre les principes de l'intelligence économique si elles trouvent un intérêt à les mettre en pratique dans leur vie quotidienne, notamment à titre personnel ... et par ricochet, à titre professionnel.

Juin 2022

3 - « Vers la renaissance industrielle »



Entretien avec Anaïs Voy-Gillis, Docteure de l'Institut Français de Géopolitique

Centre Algérien de Diplomatie Économique :

Bonjour Docteure Anaïs Voy-Gillis, pourriez-vous vous présenter auprès de nos lecteurs ?

Dr Anaïs Voy-Gillis : Je suis docteure en géographie de l'Institut Français de Géopolitique après avoir soutenu une thèse portant sur les enjeux et les déterminants de la réindustrialisation de la France. En parallèle, je suis directrice associée du cabinet June Partners où j'ai effectué ma thèse en contrat CIFRE. En outre, je suis chercheuse associée au laboratoire CEREGE de l'IAE de Poitiers.

CADE : Vous avez écrit avec Olivier Lluansi un livre intitulé « Vers la renaissance industrielle française ». Qu'est-ce qui vous a motivé à entreprendre cet ouvrage ? Et pourquoi avoir choisi ce titre ?

Dr Anaïs Voy-Gillis : L'idée est venue de la maison d'Éditions, les Éditions Marie B, qui souhaitait traiter le sujet de l'industrie et d'une possible réindustrialisation de la France. En entamant ce travail, nous étions intéressés par l'idée de revenir sur l'histoire de la désindustrialisation de la France car nous partions de l'idée que pour avoir une réindustrialisation pérenne, il fallait comprendre les causes de la désindustrialisation : économique, politique, etc.

Pour le nom, il y avait l'idée que la réindustrialisation renvoie souvent dans l'inconscient collectif à refaire exactement comme avant alors que par essence, l'industrie qu'il s'agisse de relocalisation, d'extension de sites ou de création de nouvelles activités sera différente.

Ensuite, la Renaissance (XVe-XVIe voire XVIIe siècles) a été une période caractérisée par des changements en profondeur de la société. Elle correspond à une nouvelle manière de diffuser l'information (imprimerie), l'évolution des échanges commerciaux et des changements de représentations du monde. Or, dans le contexte actuel, géopolitique et climatique, l'industrie nous devons faire évoluer en profondeur notre approche du rôle de l'industrie dans notre société. La renaissance de l'industrie doit nous permettre de relever les grands défis du XXIème siècle (changement climatique, gestion des déchets, etc.) en s'appuyant sur les savoir-faire de ce secteur.

CADE : Quels sont les défis majeurs de la renaissance industrielle française ?

Dr Anaïs Voy-Gillis : Le défi majeur est de changer le paradigme industriel. Il y a à la fois un enjeu d'évolutions des modes de consommation pour rompre avec la consommation de masse, ce qui posera des questions car l'industrie repose aussi sur des principes de massification de la production.

Il y a également le besoin de faire évoluer la manière dont on conçoit, produit et distribue les biens industriels. La conception car il faut aller vers des produits réemployables et recyclables, en intégrant des réflexions sur le choix des matières, l'impact environnemental de ces choix, etc. Pour la production, il y a l'enjeu de la décarbonation qui est désormais bien compris, même si l'enjeu est de réduire les émissions carbone et non de les compenser. La compensation ne sera jamais une réponse satisfaisante. D'autres questions se posent sur l'équilibre entre production et préservation de la biodiversité. L'enjeu est de regarder les externalités

négligées produites à toutes les étapes de la chaîne de valeur d'un produit : de l'extraction des matières premières nécessaires à sa fabrication à la gestion de sa fin de vie. Il faut également avoir une vision systémique de l'industrie et ne pas regarder uniquement à l'échelle d'un site industriel. Le travail est long, mais cela est clé.

CADE : La crise de la COVID-19 a eu pour effet de révéler certaines fragilités de l'industrie française. Est-il possible de nous en citer quelques-unes ?

Dr Anaïs Voy-Gillis : Certaines faiblesses sont bien connues puisqu'elles sont identifiées comme les freins à notre réindustrialisation dans une succession de rapports publiés depuis plus de 20 ans, sans d'ailleurs avoir réussi à trouver de remèdes pertinents. Parmi elles, on peut citer le déséquilibre du tissu industriel avec de nombreuses PME, quelques grands groupes mais très peu d'entreprises de taille intermédiaire alors que ces dernières jouent un rôle clé dans l'économie. Les ETI sont ancrées dans leur territoire, notamment avec souvent un siège social en dehors de la région parisienne, innovantes et exportatrices.

Il est également possible de citer le sous-investissement dans l'outil productif, notamment dans la modernisation et l'automatisation des sites de production, la R&D et la formation. La structure capitaliste des entreprises avec beaucoup de filiales de groupes étrangers et assez peu d'entreprises familiales par rapport à l'Allemagne ou encore l'insuffisante représentation des salariés dans les conseils d'administration alors qu'ils peuvent favoriser des choix différents, notamment en termes de localisation d'activités.

Il y a également le fait que les grands donneurs d'ordre ne jouent pas toujours le jeu avec leur écosystème de sous-traitants, en ne respectant pas les délais de paiement par exemple. La fiscalité peu adaptée et la multiplication de dispositifs publics illisibles, complexes et relevant plus du saupoudrage que de l'action concrète sont aussi souvent mis en avant. D'ailleurs, avec le plan de relance puis France 2030 de nombreux dispositifs sont en train de naître, avec des sujets de gouvernance et d'efficacité.

CADE : Comment positionnez-vous la France sur l'échiquier géopolitique des puissances industrielles ?

Dr Anaïs Voy-Gillis : La France est le pays le plus désindustrialisé de la zone euro. Toutefois, elle conserve des atouts dans des biens de haute technologie comme l'aéronautique et reste dans les premières puissances mondiales en termes de PIB. Mais avec la désindustrialisation, elle a d'une part perdu certains fleurons industriels qui ont été cédés, érodant sa souveraineté au passage. Elle va devoir, avec ses entreprises nationales, travailler pour le renforcement de son tissu productif, investir dans l'innovation et choisir ses combats. Le combat va être féroce car d'autres nations ont des ambitions fortes avec une feuille de route claire comme l'Allemagne, la Corée du Sud, la Chine, etc.

CADE : Vous dites que l'avenir de l'industrie française est conditionné par la capacité de rebond de ses entreprises et écosystèmes. Pourriez-vous nous en dire davantage ?

Dr Anaïs Voy-Gillis : Il faut préserver le tissu productif restant en France car sinon on risque de passer sous un seuil critique. L'enjeu de la renaissance industrielle est donc de solidifier ces écosystèmes et de favoriser leur développement avec des commandes. Implanter des activités d'assemblage sur le territoire est bien, mais il faut que les approvisionnements de ces usines se fassent autant que possible auprès d'usines françaises et si possible de proximité.

CADE : Vous avez achevé votre livre un peu avant la crise de la COVID-19. Si vous aviez eu suffisamment de temps, quels paramètres auriez-vous voulu intégrer ?

Dr Anaïs Voy-Gillis : Nous aurions sûrement insisté sur les enjeux géopolitiques liés à l'industrie, mais également expliciter comment la renaissance de l'industrie française est aussi une réponse à la crise climatique. En maîtrisant notre production, nous sommes également moins dépendants de la trajectoire carbone des autres nations.

Mai 2022

A man with short grey hair, wearing a dark suit, light pink shirt, and grey tie, stands in an office. He is smiling slightly. Behind him is a desk with a computer monitor, keyboard, and mouse. To the right, a blue jacket is hanging on a chair. The office has white walls and a door in the background.

Jean-Pierre PASSEMARD : Un programme de gestion des risques cyber doit inclure des mesures d'ordre technique (Firewall, logiciels de protection des données et de détection de faille, architecture

[illegible]

13

A ces principaux acteurs institutionnels, se joint une myriade d'entreprises privées comme Orange Cyberdéfense, Sophos ou la plus récente Tehtris, qui chacune avec leur savoir-faire propre vont appuyer et relever le niveau de sécurité de leurs différents clients. La cybersécurité à l'échelle d'un pays, à mon sens » nouvel enjeu sécuritaire du XXIème siècle », constitue donc une convergence d'actions et d'aptitudes où doivent se compléter compétences du secteur privé et secteur public pour une meilleure sécurité générale des citoyens, comme des différentes branches économiques.

CADE : Quelle est la mission des SOLC ; la Section Opérationnelle de Lutte contre les Cybermenaces rattachée à la Gendarmerie Nationale ?

Jean-Pierre PASSEMARD : La Section Opérationnelle de Lutte contre les Cybermenaces (S.O.L.C) est une unité de Police Judiciaire de niveau départemental qui a pour vocation de lutter contre la criminalité numérique, sur trois principaux plans.

D'une part, le judiciaire en conduisant les enquêtes sur les technologies numériques ou les réseaux informatiques.

D'autre part, l'administratif avec la recherche de l'information sur le Web et plus largement sur les réseaux informatiques et de télécommunication et sa transposition en renseignement exploitable par le commandement ou l'autorité administrative pour laquelle œuvre la Gendarmerie.

Enfin, d'une multitude d'actions de sensibilisation au risque Cyber, au profit de différents publics allant des collégiens, au groupement d'entreprises ou branches socio-professionnelles, en passant par des partenariats avec les C.C.I, le MEDEF mais également en contribuant à la formation de fonctionnaires d'autres ministères qui en expriment le besoin.

CADE : Pouvez-vous nous dresser un panorama des pratiques liées à la gestion des risques cyber ?

Jean-Pierre PASSEMARD : La particularité du risque Cyber est qu'il est polymorphe et protéiforme, et sa gestion demeure donc, en perpétuel évolution.

Le but du défenseur est donc de sans cesse coller à l'inventivité et la rapidité d'exécution des attaquants et de mettre en place le maximum de cercles de défense pour en ralentir ou en annihiler les effets.

On peut parler de mise en œuvre « d'une défense en profondeur », chère à VAUBAN, au sens militaire du terme.

Cette dernière fait appel à la prise en compte des grands principes suivants :

Lors de la mise en place d'une « barrière », il faut prévoir en même temps :

- Le point de contrôle de son bon fonctionnement ou de sa chute (fonction renseignement) ;
- Les informations nécessaires à collecter pour connaître qu'un attaquant va la prendre pour cible ; Par ailleurs, lors de l'élaboration de la politique globale il faut envisager la chute d'une barrière et donc :
- Prévoir des parades dynamiques ;
- Planifier les actions possibles en fonction des différents cas ;

Dans cette approche, la sécurité du système d'information doit être la préoccupation de tous les personnels et non des seuls spécialistes et des responsables doivent être nommés, à chaque niveau :

- Au niveau individuel (la sûreté immédiate) : charte, un manuel de procédure, etc.
- Au niveau de chaque cellule de l'organisation (la sûreté rapprochée) : dossier de sécurité adapté avec des procédures et un ou plusieurs plans de secours de niveau élémentaire
- Au niveau de l'organisme (la sûreté éloignée), les plans de secours vont avoir une portée plus générique de type multiservices, sites de secours, etc.

CADE : L'analyse inforensique, qu'est-ce que c'est ? Et pourquoi la réalise-t-on ?

Jean-Pierre PASSEMARD : L'analyse inforensique ou criminalistique informatique consiste à analyser les différents supports informatiques saisis sur les scènes de crime ou d'infraction en vue d'en extraire des éléments de preuve opposable en Justice.

Elle demande beaucoup de rigueur et de traçabilité dans la recherche et la découverte de ces preuves, issues entre autres des principes juridiques du contradictoire et de la loyauté de la preuve.

En illustrant plus simplement, il s'agit du pendant de la médecine légale et on pourrait évoquer le terme « informatique légale ».

Son but, rechercher, découvrir et préserver des éléments de preuve dans la sphère numérique afin de les présenter en justice, de manière à ce qu'ils soient recevables.

CADE : Qu'est-ce que la technologie XDR (Extended Detection and Response) ? Et quel est son apport aux stratégies de sécurité des entreprises ?

Jean-Pierre PASSEMARD : Alors que les attaques de ransomware, sans-fichier (file-less) et de phishing continuent sans cesse de se développer, les responsables I.T et de sécurité se tournent vers une nouvelle approche pour contrer les menaces avancées :

La technologie XDR (Extended Detection and Response/Détection et réponse étendues).

Dans les faits, il existe trois interprétations courantes de la technologie X.D.R qui sont actuellement développées.

La première ou "Extended Detection and Response/ Détection et réponse étendues". "Extended/Etendues" signifie que sa portée va bien au-delà du simple endpoint, pour combiner des données de sécurité provenant de sources multiples.

La seconde des interprétations est que le "X" signifie détection et réponse "multi-couches" ou "multi-produits" ; le point important ici étant que les données sont combinées à partir de plusieurs produits ou couches de sécurité.

Enfin, dans la troisième interprétation on a tendance à considérer que "X" correspond à une sorte de variable mathématique représentant toutes les sources de données que l'on peut connecter à l'équation (par exemple, endpoint, réseau, Cloud, messagerie, etc.).

De façon vulgarisée, la technologie XDR consiste en une approche qui unifie les informations de plusieurs produits de sécurité pour automatiser et accélérer la détection, l'investigation et la réponse aux menaces, impossible à mettre en œuvre par des solutions ponctuelles isolées.

En ce qui concerne son apport aux stratégies de sécurité des entreprises :

- La technologie X.D.R permet de remédier à la pénurie de ressources dans le secteur de la Cybersécurité.
- La technologie X.D.R remédie à la complexité croissante du réseau en unifiant la corrélation entre le réseau, les appareils et les identités en vue d'une détection et d'une réponse plus rapide et plus efficaces aux menaces.
- La technologie X.D.R permet d'endiguer le coût des violations de données en détectant et neutralisant les menaces, ce qui en soit génère un gain de temps et de travail pour les analystes.

CADE : Quelles sont les principales tendances en matière de gestion des risques cyber en 2022 ?

Jean-Pierre PASSEMARD : A mon sens les cinq principales tendances qui se dégagent en matière de gestion des risques Cyber pour l'année 2022 sont :

- En préoccupation numéro une, demeure toujours le risque généré par les attaques par « Ransomware ». Comme déjà observé au second semestre 2021, les techniques de ransomware vont évoluer, avec l'apparition d'outils plus perfectionnés pour exfiltrer les données sensibles et la présence d'attaques dites de « double extorsions » dans lesquelles, les cyberattaquants demande une première rançon pour débloquer le système, puis souvent une seconde rançon pour la non divulgation des données exfiltrées.
- Le risque d'attaque sur la Supply Chain numérique.

Elles autorisent généralement les attaquants à accéder plus facilement ou plus largement à une ou plusieurs de leurs victimes, en utilisant le principe du rebond, et

se présentent communément sous trois formes :

- Attaque d'un fournisseur ou partenaire connu,
- Attaque ciblant un fournisseur "invisible" : fournisseur tiers ou bibliothèque open source utilisée par l'entreprise elle-même ou l'un de ses partenaires.
- Enfin, l'attaque ciblant une entreprise en tant qu'échelon de la chaîne d'approvisionnement d'une entité plus importante. Il est désormais courant de voir des petites entreprises (disposant de moins de moyens) prises pour cible comme point d'entrée pour atteindre de plus grandes structures, généralement mieux protégées.
- Les attaques sur les infrastructures de gestion des identités dites « I.A.M ».

Les identités, véritable clef d'accès à la plupart des services devenus distants, sont l'un des points névralgiques d'une bonne sécurité informatique.

C'est l'AIM qui permet de savoir qui se sert de quoi et qui a le droit d'accéder à telle ou telle application.

Aussi, réussir à prendre le contrôle de cette infrastructure s'est donc détenir le trousseau de clefs de la maison et être en capacité de déambuler où l'on veut dans le système d'information.

- Les attaques sur les objets IOT.

L'internet des objets (IoT) est constitué de tout objet auquel peut être attribué une adresse « IP » et qui a la capacité de transférer des données sur un réseau. Il peut s'agir par exemple de montres ou jouets

connectés, mais également de plus en plus d'objets de la domotique ou de la robotique industrielle.

Une étude récente a conclu que 70% de ces dispositifs contiennent de graves vulnérabilités et peu d'entre eux possèdent des logiciels ou des mécanismes de sécurité. Ainsi, il est aisé pour un cyber délinquant de prendre le contrôle de l'un de ces objets et de s'ouvrir par là même les portes du réseau informatique auquel il est attaché.

- L'expansion de la surface d'attaque.

Les nouveaux modes et besoins de travail des entreprises, les services multcloud, le télétravail font que l'activité numérique de l'entreprise s'étend maintenant de plus en plus à des sphères dépassant largement ses simples locaux. En parallèle, plus une entreprise est répartie, plus sa surface d'attaque, de fait, s'étend.

Aussi, les entreprises vont devoir faire évoluer leurs approches de surveillance, de détection et réponse à incidents pour s'adapter à cette surface d'exposition toujours plus vaste et aux risques nouveaux, qu'elle génère à l'appui des nouveaux outils développés.

Avril 2022

5 - « Apocalypse cognitive »



Interview du Professeur Gérald Bronner, Auteur, membre de l'Académie des technologies et de l'Académie nationale de médecine en France

Centre Algérien de Diplomatie Economique : Bonjour Gérald Bronner, pourriez-vous vous présenter auprès de nos lecteurs ?

Pr Gérald Bronner : Je suis Professeur de sociologie à l'université de Paris-Cité, membre de l'Académie des technologies et de l'Académie nationale de médecine. Je travaille sur les croyances collectives, les erreurs de raisonnement et leurs conséquences sociales. J'ai publié plusieurs ouvrages traduits dans une dizaine de langues sur ces questions.

CADE : Le 6 janvier 2021, une date correspondant à la parution de votre dernier livre intitulé « apocalypse cognitive ». Comment peut-on interpréter le titre de cet essai qualifié de passionnant et de déroutant ?

Pr Gérald Bronner : Le titre est un peu piège car il pourrait faire croire que je prophétise une sorte de fin des temps ! En réalité, je me réfère à l'étymologie du terme qui signifie « révélation ». Cette révélation dont je fais le titre de mon ouvrage est celle que nous ne laissons pas les innombrables traces que nous laissons dans les mondes numériques. Ces traces révèlent des choses sur notre espèce que nous essayons bien souvent de cacher. Je défends l'idée qu'il est important que nous acceptions cette révélation tout en ne se laissant pas enfermer dans cette image peu flatteuse de notre espèce.

CADE : Le développement technologique a engendré une surcharge informationnelle. Quels sont les risques sociologiques de cet excès d'informations ?

Pr Gérald Bronner : Le risque principal est de ne plus savoir où se trouve l'information essentielle. Ce que j'observe dans ce livre c'est une dispersion attentionnelle de plus en plus inquiétante : elle nous prive peu à peu de notre trésor le plus précieux qui est l'usage raisonnable de notre cerveau. Le monde de l'information tend à s'indexer de plus en plus sur nos obsessions les moins avouables. Ce processus est profond, il modifie les règles du jeu démocratique et de la vie dans la cité. Nous sommes à un carrefour civilisationnel.

CADE : Qu'est-ce que la disponibilité mentale ? Et quels sont les produits cognitifs qui vont capter notre temps de cerveau disponible ?

Pr Gérald Bronner : La disponibilité mentale est ce qui nous reste dans une journée lorsque l'on a retiré le temps de travail, le temps biologique (sommeil etc ?), le temps de transport, des tâches domestiques... Bref, le temps qu'il nous reste pour créer, rêver ou se distraire. Mais précisément cette disponibilité est de plus en plus absorbée par ce qui se passe sur nos écrans. Dans ce monde-là que nous connaissons tous, certaines propositions fondées sur les informations

égocentrées, sur la conflictualité, sur la peur... sont de nature à hameçonner notre attention et à devenir de plus en plus envahissantes dans notre vie mentale.

CADE : Pourquoi notre esprit est-il aujourd'hui victime d'un « pillage en règle » ? Et par quels mécanismes cela se produit-il ?

Pr Gérard Bronner : Notre cerveau a certaines dispositions évolutionnaires, par exemple la sensibilité au risque, à la faible probabilité, à la colère chez les autres, etc. Tout cela a toujours existé en nous mais l'environnement numérique donne une nouvelle actualité à ces anciennes obsessions et nous voilà donc confronter à notre nature.

CADE : Comment peut-on définir le « marché cognitif » ? Et quel est son état actuel ?

Pr Gérard Bronner : Le marché cognitif appartient à une famille de phénomènes (à laquelle appartient aussi le marché économique) où des échanges sociaux se produisent : s'y échangent ce que l'on pourrait appeler des produits cognitifs : hypothèses, croyances, connaissance etc. Jamais dans l'histoire de l'humanité ce marché aura été caractérisé par une telle pression concurrentielle.

CADE : Quelles sont ces nouvelles formes de crédulité touchant le monde contemporain ?

Pr Gérard Bronner : On retrouve tous les produits de la crédulité qui ont traversé notre histoire : théorie du complot, superstition, idéologie etc. Mais l'on observe une tendance très contemporaine à des formes de coalescence cognitive comme le conspiritualisme : alliance de la spiritualité et des théories du complot.

CADE : Pour finir, comment le complotisme dérègle-t-il le marché de l'information ?

Pr Gérard Bronner : Le complotisme ne dérègle pas le marché de l'information : il n'est qu'une proposition de description du monde parmi d'autres. Simplement cette narration catalyse des formes de colères sociales (qui peuvent par ailleurs être fondées) et tendent à fracturer le socle épistémique commun qui forme toute vie en société.

Avril 2022

6 – L'importance du renforcement de la coopération économique et culturelle entre L'Algérie et la Suède



Entretien avec Son Excellence Björn Häggmark, Ambassadeur de Suède en Algérie

Présentation de S.E.M l'Ambassadeur Björn Häggmark :

Ambassador Björn Häggmark was in March 2021 appointed as ambassador to Algiers by the Swedish government where he will take up his new position in the fall of 2021.

Ambassador Björn Häggmark was appointed as ambassador to Cambodia in 2019 and before coming to Asia, Björn Häggmark had already accomplished a long diplomatic career as head of the Ministry of Foreign Affairs' Real Estate and Logistics Unit. He has also served at the embassies in Bogotá, Madrid, and Nairobi as well as at Sweden's representations in Brussels and Strasbourg.

Mr Häggmark has also worked at the MFA headquarters in Stockholm. During Sweden's EU Presidency in 2001 he was seconded to the EU High Representative of Foreign Affairs and Security Policy in Brussels.

CADE : Monsieur L'Ambassadeur, les relations entre la Suède et l'Algérie remontent à 1727. Le premier consulat de Suède en Algérie a été établi

en 1729, à la suite de la signature du traité de paix. Trois siècles plus tard, comment qualifieriez-vous les relations actuelles entre la Suède et l'Algérie ?

S.E.M. Björn Häggmark : Les relations entre la Suède et l'Algérie sont excellentes. L'amitié entre les deux pays est fondée sur le respect mutuel et sur des échanges continus surtout dans les domaines économiques et culturels. En ce qui concerne les relations politiques, les deux pays attachent une grande importance au droit international, à la coopération multilatérale et à la solidarité comme base pour un développement durable. S'agissant de la paix et la prévention des conflits, le droit international doit être respecté par tous les pays, un principe que la Suède applique vigoureusement.

Le rôle que joue l'Algérie face aux défis auxquels est confronté le continent Africain évoque beaucoup d'intérêt. Comme représentant de la Suède, je suis touché et fier de l'appréciation des algériennes et algériens du soutien de mon pays pour l'indépendance et le développement de l'Algérie. La Suède et l'Algérie souhaitent approfondir et élargir leurs contacts et échanges dans plusieurs domaines, y compris la transition verte, la numérisation, la recherche et la sous-traitance industrielle. L'égalité des genres est un pilier dans la société suédoise qui est d'intérêt dans nos relations bilatérales.

La Suède est membre de l'Union européenne, ses rapports avec l'Algérie sont donc aussi régis tant par l'Accord d'association entre l'UE et l'Algérie que par le Partenariat de voisinage. Ces derniers offrent encore bien des possibilités à mettre en œuvre.

CADE : Quels sont les qualité et volume des échanges commerciaux entre la Suède et l'Algérie ? Et quels sont les principaux secteurs concernés ?

S.E.M. Björn Häggmark : En 2021, les exportations suédoises vers l'Algérie se sont élevées à 2,46 milliards de couronnes suédoises (257 M USD), en recul de 26,23% par rapport à 2020. Elles sont composées principalement de machines et équipements (30,15%), bois et dérivés (28,28%), produits chimiques et dérivés (15,3 %) et minerai de fer (9,94%). Ces catégories incluent par exemple des équipements de télécommunication, des médicaments et équipement médical, des machines pour la production industrielle. J'espère que la gestion algérienne des importations facilitera plus d'échanges qui contribueront à la modernisation de l'économie algérienne.

Les exportations algériennes vers la Suède s'élèvent quant à elles à 115 millions de couronnes suédoises (12 M USD), en hausse de 66,7% sur un an. Elles se composent de combustibles minéraux, lubrifiants et matériaux connexes (71,3%), produits chimiques et dérivés (20%), produits manufacturés (6,17%) et dattes (2,52%).

CADE : Concernant la coopération scientifique et culturelle (échanges universitaires, événements culturels...etc.), quels sont les dispositifs mis en place par la suède pour encourager cela ?

S.E.M. Björn Häggmark : Il y a un grand intérêt des deux côtés pour promouvoir les échanges culturels. L'ambassade et l'Institut suédois collaborent pour faciliter les contacts entre praticiens de la culture, malgré les ressources limitées. Chaque année, la Suède prend part à plusieurs manifestations culturelles organisées par le ministère de la Culture (Salon International du Livre d'Alger – SILA, Festival International de Musique Andalouse et de Musiques Anciennes, Festival de la Bande Dessinée d'Alger – FIBDA...). L'Ambassade participe aussi aux activités culturelles initiées et chapeautées par l'Union européenne en Algérie (Festival européen, Rencontre Euromaghrébines des écrivains, Journées du film européens...). Nous essayons de privilégier au maximum

les échanges d'expériences et de points de vue notamment à travers l'organisation de Masterclass animés par des artistes et experts suédois.

Chaque année, plusieurs films algériens sont sélectionnés en compétition officielle du festival du film arabe à Malmö (MAFF). En 2020, le film documentaire « Leur Algérie » de la réalisatrice franco-algérienne Lina Soualem a décroché le prix spécial du jury.

J'espère que nous pourrions créer encore plus de contact et de coopération entre nos deux pays afin que cela profite à la jeunesse algérienne qui regorge de talents, notamment féminins.

L'ouverture aux autres stimule la créativité, tant nécessaire pour le développement et l'égalité, au sens large, dans nos sociétés.

L'Institut suédois à Stockholm propose deux programmes de formation en leadership pour lesquels les algérien(ne)s sont éligibles. Le premier « SheEntrepreneurs » s'adresse aux femmes entrepreneures qui souhaitent faire évoluer leurs compétences et développer leur réseau à l'international. Le second « SI Leaders Lab » s'adresse aux jeunes leaders d'opinion engagés pour les questions d'égalité des genres. Chaque année nous découvrons avec joie les excellents profils algériens sélectionnés et nous sommes ravis de compter un réseau d'Alumni de ces deux programmes.

Parmi les entreprises suédoises présentes en Algérie, certaines coopèrent et soutiennent des start-ups algériennes. A titre d'exemple, Ericsson a sponsorisé l'espace Startup lors du salon ICT Maghreb 2022, Salon international des Technologies de l'Information et de la Communication. Grâce à ce soutien, des dizaines de jeunes porteurs de projets innovants activant dans des domaines tels que de la robotisation, la logistique, le e-commerce, la e-santé ou encore le big-data ont eu la chance de présenter leurs produits et services aux professionnels des TIC.

L'ambassade a l'intention d'organiser des rencontres entre les chercheurs et académiciens des deux pays pour qu'ils – et leurs institutions – puissent explorer des possibilités de coopération.

CADE : D'après nos investigations, beaucoup d'investisseurs Suédois hésitent à investir massivement en Algérie. À votre avis, qu'est-ce qui empêche ces-derniers de le faire ? Et comment l'Algérie peut-elle améliorer le climat des affaires pour les attirer ?

Ambassadeur Björn Häggmar : Parmi les plus grandes entreprises suédoises, beaucoup sont présentes en Algérie depuis longtemps. Le secteur privé en Suède considère l'Algérie comme un marché intéressant avec grand potentiel de diversification et de modernisation pour une croissance durable. Je note cependant qu'il y a besoin de progresser avec la réalisation des réformes en Algérie. Des aspects clés sont le renforcement de l'État de droit et la prédictibilité des normes, la modernisation de l'administration et la création d'un secteur financier et bancaire moderne. Avec son capital humain l'Algérie a un atout important.

L'accession de l'Algérie à l'Organisation mondiale de commerce serait un pas important. Pour satisfaire les clients des produits et services, la protection de l'environnement et la transition verte doivent avancer. Les conditions de travail, y inclus l'égalité des genres, sont aussi importants quand les entreprises considèrent où investir. Tout cela améliorerait le climat des affaires en Algérie.

CADE : Concernant la diaspora Algérienne en Suède, qu'elle est son rôle dans la dynamisation et/ou le renforcement des différents échanges (économiques, académiques et culturelles) algéro-suédois ? Et comment pourrait-elle consolider son apport dans le cadre de cette coopération ?

Ambassadeur Björn Häggmar : L'ambassade est ouverte aux contacts et activités proposés par des membres de la diaspora, mais nous ne disposons pas d'un programme spécifique pour

engager cela. La participation civique, les efforts académiques et scientifiques ainsi que les activités professionnelles constituent des plateformes pour dynamiser les échanges.

Nous sommes toujours très heureux de prendre connaissance des initiatives entreprises par la diaspora algérienne en Suède, tout comme nous sommes à chaque fois ravis de rencontrer toute personne travaillant au rapprochement culturel ou économique entre les deux pays.

CADE : Autre sujet, le réchauffement climatique devient un aspect incontournable dans les relations internationales. La Suède est exposée à ce phénomène. Elle est également très avancée dans le domaine de l'écologie. Y a-t-il en ce sens des projets en cours ou prévus avec l'Algérie ?

Ambassadeur Björn Häggmar : En effet, le climat est une priorité forte pour la Suède sur le plan national ainsi que mondial. Beaucoup de mesures sont nécessaires chez nous et dans le monde pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Ces mesures ne peuvent pas attendre.

A travers l'initiative « Fossil-free Sweden », ou Suède sans fossiles, le Gouvernement suédois a un objectif clair, celui de faire de la Suède l'un des premiers pays sans énergie fossile au monde l'horizon 2045. L'organisation Fossil-free Sweden a été créée à l'initiative du gouvernement en 2015 pour accélérer le rythme de la transition indispensable. L'objectif est de bâtir une industrie forte et de créer plus d'emplois et de possibilités d'exportation en devenant exempte de combustibles fossiles. Grâce à la collaboration avec des entreprises, des industries, des municipalités et des régions, Fossil-free Sweden s'efforce d'identifier les obstacles et les opportunités pour accélérer le développement. De nos jours, 22 secteurs de l'industrie ont créé des feuilles de route pour opérer sans fossiles. De voir les résultats quand on combine un objectif net, du savoir-faire et de la coopération inspirent et donnent de l'espoir ! L'ambassade a l'intention d'organiser une rencontre à Alger sur ce thème en 2022.

De nombreuses industries et entreprises suédoises sont à l'avant-garde. La capacité d'innover et les technologies de pointe de la Suède peuvent aider d'autres pays à respecter leurs engagements dans le cadre de l'Accord de Paris. Cela peut inclure le développement urbain durable, la production d'acier sans fossiles, la production de batteries à grande échelle, le ciment climatiquement neutre, la bioraffinerie ou encore le transport électrique. Évidemment, la transformation verte nécessite détermination et ressources. Le financement peut provenir de diverses sources. Le point de départ est que tous les pays disposent eux-mêmes d'un plan de financement de la transition. La majeure partie du financement requis doit provenir d'acteurs privés. Les fonds publics ne peuvent fournir qu'une partie du financement.

Cependant, la Suède joue un rôle de premier plan dans le financement solidaire dans la lutte contre le changement climatique. Nous sommes le plus grand donateur par habitant du Fonds vert pour le climat (FVC) et du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). La Suède est également l'un des principaux donateurs en termes absolus, par exemple, au Fonds d'ajustement (FA) et au Fonds pour les pays les moins avancés (PMA).

CADE : Enfin, la Suède en tant que pays membre de l'UE, comment contribue-t-elle aux efforts visant à développer les relations entre l'UE et l'Algérie ?

Ambassadeur Björn Häggmar : L'UE et l'Algérie pourront certainement avancer ensemble dans beaucoup de domaines. Avec l'Accord d'association et le Partenariat renouvelé de voisinage, il y a des structures et des financements concrets à utiliser et qui ouvrent des portes à la coopération et à l'innovation. La Suède voudrait que de nombreux acteurs – parmi eux entreprises, institutions de l'éducation supérieure, la société civile et les jeunes – examinent ces possibilités et en profitent. Les valeurs et principes de la démocratie, de l'État de droit, du développement social et durable ainsi que le respect des droits humains nous aiderons à travailler plus ensemble, à inclure les citoyennes et citoyens et leur offrir plus de possibilités de réaliser leur potentiel.

Avril 2022

7 – CANADA : L'utilisation de l'information stratégique dans le cadre d'une politique de pêche durable et d'une économie maritime responsable



Entretien avec Yves Goulet, Directeur du Service national de renseignement sur les pêches au Canada

Centre Algérien de Diplomatie Économique : Bonjour Yves Goulet, pourriez-vous vous présenter auprès de nos lecteurs ?

Yves Goulet : Après un diplôme de maîtrise en science politique (Université Laval, Canada) et un certificat en langue et littérature russe (Université Dalhousie, Canada, et Institut pédagogique de Moscou), j'ai joint les rangs de la fonction publique canadienne en septembre 1994. En 1996, j'ai débuté en tant qu'Agent de renseignement au sein du Service canadien de renseignement de sécurité où j'ai travaillé sur des dossiers liés au contre-espionnage et à l'antiterrorisme. Après six ans, je suis devenu le premier Chef d'équipe de la section de la guerre asymétrique, puis Directeur de l'équipe sur le renseignement transnational du Commandement du renseignement des Forces canadiennes où j'ai dirigé

des équipes d'analystes en renseignement, et rédigé des analyses sur le terrorisme international. Par la suite, j'ai travaillé dans le domaine de la formulation d'avis et de recommandations politiques en tant que Directeur des opérations de sécurité nationale au ministère de la Sécurité publique du Canada, et Directeur de l'analyse stratégique au ministère de la Défense nationale du Canada. Une grande passion pour les questions environnementales m'a finalement poussée à quitter les questions militaires et de sécurité nationale. En mars 2018, j'ai accepté le poste de (SNRP) à Pêches et océans Canada. Je travaille à mettre sur pied la toute première équipe de renseignement visant à contrer la non-conformité dans les pêches au Canada. J'ai élargi mes responsabilités en septembre 2020 en devenant Président du Groupe de travail sur la criminalité liée à la pêche d'INTERPOL en septembre.

CADE : Qu'est-ce que le (SNRP) Service National de Renseignement sur les Pêches ? Et quelles sont ses missions ?

Yves Goulet : Pêches et Océans Canada débute un exercice d'introspection il y a environ dix ans visant à faire face aux grandes transformations qui frappaient de plein fouet son équipe d'application de la loi, dont les méthodes avaient peu évolué depuis sa création en 1867, et à une diminution significative de ses ressources budgétaires suite à la crise financière de 2008. La non-conformité dans le domaine des pêches durant les dernières années a connu des bouleversements majeurs dû principalement à l'engouement mondial pour les produits de la pêche et aux profits énormes générés par ceux-ci. L'appât du gain a également attiré la présence d'une non-conformité, souvent criminelle, plus complexe, organisée, et souvent transnationale. Afin de faire face à ces menaces grandissantes, il fut décidé de mettre sur pied une organisation spécialisée dont le mandat serait de donner des avis et recommandations aux

principaux décideurs ainsi qu'aux équipes d'agents des pêches basés sur le renseignement (en provenance de sources confidentielles et publiques) afin de mieux orienter les ressources limitées d'application de la loi du ministère. La mission principale du SNRP est de détecter, identifier et prévenir les menaces les plus significatives auxquelles les espèces aquatiques et les habitats marins font face. Cela inclut l'identification des principales entités liées à des activités de non-conformité, la production d'avis et recommandations sur une meilleure organisation des patrouilles préventives dans des zones à risque, ainsi que l'identification de lacunes réglementaires ou opérationnelles qui nuisent à l'efficacité de notre lutte contre la non-conformité et nécessitent des changements. Ce travail de renseignement se fait également en collaboration étroite avec les corps policiers et les ministères fédéraux et provinciaux actifs dans la lutte contre la criminalité, la protection de l'environnement ou la sécurité maritime. Nous avons également débuté des échanges fructueux d'information avec d'autres pays, et avons reçu l'aide d'organisations non-gouvernementales pour soutenir nos activités de renseignement (par exemple, pour bâtir notre programme de collection de sources ouvertes).

CADE : Pourriez-vous nous expliciter le caractère stratégique du renseignement tel que pratiqué par le SNRP dans le cadre de la politique canadienne pour le développement d'une pêche durable ?

Yves Goulet : Le rôle principal du SNRP est de soutenir les efforts visant la protection et la conservation des espèces aquatiques et de leurs habitats. La stratégie gouvernementale visant à soutenir un développement durable est multisectorielle mais mon organisation est la seule qui offre des avis et renseignements portant sur la menace que fait peser la criminalité contre les espèces aquatiques et leurs habitats. Lorsque l'on sait que ce que l'on nomme la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) serait responsable d'environ un tiers de toute les prises à travers le monde, ce n'est pas une mince affaire. Dans ce contexte, l'approche du renseignement stratégique est d'offrir aux principaux décideurs de notre équipe d'application de la loi, du renseignement qui lui permet de saisir l'importance et la nature exacte des forces liées à la

non-conformité. Nous portons une attention particulière à la protection des espèces aquatiques les plus menacées qui sont également souvent les prises les plus recherchées par des acteurs liés à des opérations de pêche non-conformes. Notre action dépasse néanmoins la simple analyse stratégique. Nous offrons également du renseignement très opérationnel et tactique. Par exemple, nous détaillons (souvent en collaboration étroite avec les corps policiers) des réseaux liés au crime organisé impliqués dans la pêche de certaines espèces. Nous tentons également d'aguiller certaines opérations d'application de la loi en identifiant les acteurs les plus susceptibles de commettre des activités de non-conformité, les lieux susceptibles d'être visés par ces entités, et même les heures possibles où ces activités pourraient être commises.

CADE : Pourriez-vous nous décrire votre approche concernant l'analyse du renseignement sur les pêches ?

Yves Goulet : L'objectif a toujours été d'établir une organisation possédant une mission, une structure et des outils essentiellement similaires à ce que l'on retrouve dans les corps policiers ou même, selon moi, dans les agences de renseignement touchant à la sécurité nationale. Le renseignement est un outil de soutien à la prise de décision. Dans notre cas, nous soutenons le mandat du ministère dans son rôle de conservation et de protection en fournissant en temps opportun des renseignements exploitables de haute qualité à l'appui de la prise de décisions stratégiques, opérationnelles ou tactiques. Quant à notre structure, elle est similaire aux autres organisations : nous avons des analystes en renseignement, des enquêteurs en renseignement ainsi qu'une petite équipe qui s'occupe de la gouvernance de l'équipe et de la qualité des produits. Quant à nos sources de renseignement, encore là, c'est très semblable à ce qui se fait ailleurs. Nous utilisons des renseignements tirés de l'activité quotidienne de nos agents des pêches, de sources ouvertes, de renseignement en provenance d'autres organisations, et d'informations confidentielles tirées d'informateurs, d'images satellites ou prises à bord d'avions patrouilleurs, et de signaux.

CADE : Est-il possible de nous donner quelques indications sur la performance du système de

renseignement mis en place par le SNRP ?

Yves Goulet : Le SNRP est encore tout jeune et dès lors il est difficile d'offrir des conclusions solides sur la performance du renseignement. Toutefois, dans une perspective toute personnelle, j'estime que le SNRP a déjà offert des indications tangibles sur le rôle crucial que joue le renseignement pour améliorer la performance de notre équipe d'application de la loi dans les pêches au Canada. Notre analyse stratégique a permis d'articuler pour la première fois, par exemple, la nature réelle de la menace auquel nous faisons face et, dès lors, d'établir des priorités qui servent à maximiser le travail de nos agents des pêches afin qu'ils se concentrent sur les plus grandes menaces contre les ressources halieutiques plutôt que de se concentrer sur des ressources qui représentent quelque fois une importance économique plus grande mais dont la présence n'est pas menacée, tel que le homard. Également, nos analyses ont permis de mettre en lumière des lacunes sur notre présence dans certains secteurs névralgiques liés à la distribution des produits de la pêche. Nous avons aussi débuté la collecte d'information autrefois inaccessible ou difficile d'accès à travers notre programme d'informateurs confidentiels ainsi que notre excellent programme de collecte d'informations de sources ouvertes. Enfin, notre coopération accrue avec les équipes de renseignement des corps policiers fédéraux et provinciaux, ainsi que nos liens avec certaines organisations non-gouvernementales, a permis l'accès systématique et régulier à un renseignement inaccessible ou difficile d'accès auparavant qui a modifié notre perspective sur différents aspects de la non-conformité dans les pêches, comme la présence du crime organisé.

CADE : Pour finir, pourriez-vous nous parler du programme international de suivi de la pêche illégale

mis en place par le gouvernement canadien ? Le SNRP a-t-il un rôle à jouer au sein dudit programme ?

Yves Goulet : La pêche INN est un fléau pour les écosystèmes marins et les économies du monde entier. Le Canada a engagé près de 12 millions de dollars pour développer de nouvelles technologies de surveillance et des projets de pointe de détection des navires clandestins, ainsi que pour soutenir des pays en développement en situation de vulnérabilité, comme l'Équateur qui fait régulièrement face à une armada de bateaux de pêche près des îles Galapagos. Mon organisation joue un rôle de trois façons différentes dans le suivi de la pêche INN à l'extérieur des eaux canadiennes. Premièrement, le SNRP, grâce à la présence d'analystes en renseignement chevronnés dans les deux Centres des opérations de la sûreté maritime (l'un à Victoria sur la côte ouest, et l'autre à Halifax sur la côte est) surveille les activités de pêche en haute mer. En second lieu, nous sommes très bien implantés dans plusieurs forums de renseignement spécialisés sur les pêches, tel le Groupe de renseignement sur les pêches de l'Atlantique Nord, le Groupe de renseignement sur le Pacifique, et le Groupe de travail sur la pêche illégale d'Interpol. Cela nous permet de mieux connaître les défis rencontrés par nos partenaires, échanger du renseignement et partager certaines leçons utiles. Enfin, nous allons bientôt mettre sur pied une petite équipe d'analystes en renseignement qui produiront des rapports portant uniquement sur la situation de la pêche INN à l'extérieur du Canada afin de pouvoir prévoir certaines dynamiques qui pourraient, à court ou à moyen terme nous toucher, ou mettre à jour des façons de faire dans l'application de la loi contre la criminalité dans les pêches qui pourraient s'avérer utile dans un contexte canadien.

Mars 2022

8 – « Gagner la guerre économique »



Entretien avec Olivier de Maison Rouge, Avocat d'affaires, Auteur et spécialiste en Intelligence économique

Olivier de Maison Rouge est un avocat en droit des affaires, depuis une vingtaine d'années, basé à Clermont-Ferrand et à Paris. Il a fait des études d'histoire, de droit et de sciences politiques.

Depuis une quinzaine d'années désormais, il s'est spécialisé dans des domaines plus spécifiques, d'abord contrats commerciaux (distribution, franchise, marques et savoirs-faires), propriété intellectuelle et numérique, puis dans le champ de l'intelligence économique.

Plus précisément, concernant cette seconde activité, il a développé une compétence particulière en raison de dossiers à fort enjeu qu'il avait traités, liés à des questions d'espionnage économique et de pillage technologique. Il a ensuite été associé à des initiatives législatives ou gouvernementales afin de faire évoluer

le droit dans le domaine de la protection des données stratégiques : secret des affaires, contre-mesures envers les procédures extraterritoriales, sécurité économique, cybersûreté, etc.

Aujourd'hui, son activité professionnelle – et intellectuelle – est essentiellement orientée dans le cadre de cette approche stratégique, non sans ressort géopolitique. Il conseille notamment des entreprises, des grands corps de l'État, des services de renseignement, des chambres consulaires et des élus. Ce qui fait de lui, pour partie, un acteur de la souveraineté économique et juridique.

Centre Algérien de Diplomatie Economique : Vous venez de sortir votre dernier livre intitulé « Gagner la guerre économique », lequel vient achever une trilogie sur la guerre économique. Comment pourrait-on le positionner par rapport aux deux précédents opus ?

Olivier de Maison Rouge : L'ambition affirmée de cette trilogie est d'aborder la question des conflictualités et des prédatations dans le champ économique sous toutes ses formes et toutes ses dimensions.

Rappelons au préalable que si l'expression « guerre économique » ne renvoie pas à un conflit légal, de nature militaire, cela n'est pas moins un rapport de force et de puissance dans l'espace industriel, commercial et numérique, poursuivant des buts similaires : conquérir un espace (parts de marché) et/ou affaiblir un adversaire (concurrent).

Le premier ouvrage s'intéressait davantage aux questions théoriques de la guerre économique, sous forme de maximes et citations, à la façon de Sun Tzu, inspiré des lois universelles de la guerre, précisément appliquées au monde économique.

Le deuxième ouvrage était une contribution à la politique de sécurité économique, en décryptant les actions de guérillas cyber, financières, compliance, etc., affectant le tissu économique et commercial,

et notamment les entreprises. En cela, j'avais établi un manuel résolument pratique intégrant les actes d'ingérences et leur réponse ou leur mode de prévention.

Enfin, ce dernier ouvrage qui s'intitule « Gagner la guerre économique » est à vocation programmatique, fruit d'une profonde étude géoéconomique et tout à la fois historique, revenant sur les fondamentaux économiques, politiques et stratégiques. C'est une réflexion pour rebâtir l'indépendance de la France.

CADE : Qu'est-ce que l'incertitude stratégique sous fond de déglobalisation et comment y faire face ?

Olivier de Maison Rouge : La crise sanitaire que nous traversons a mis en lumière de nombreuses lacunes et carences, conséquences de la globalisation prise comme étant l'extension d'un seul et même modèle à toute la surface de la terre, en l'occurrence le système financier anglo-saxon. De toute évidence, le monde a fait du sur-place pendant plus de 25 ans, s'empêchant de « changer de logiciel » selon l'expression consacrée. Nous en avons payé lourdement la facture, enfermés dans une cécité stratégique.

Il convient donc de prendre en considération le monde qui évolue, sur fond de retournement de tendance et d'anticiper autant que faire se peut les risques qui se présenteront inévitablement. C'est d'ailleurs tout le sens à donner à l'intelligence économique et stratégique, à savoir une aide éclairée à la décision, en prenant en compte tous les compartiments nécessaires à une bonne connaissance de l'environnement stratégique, géoéconomique, etc. Il s'agit en effet de réduire l'incertitude.

En cela, l'intelligence économique et stratégique est précisément une réponse forte à l'instabilité et l'insécurité qui affecte les activités économiques.

CADE : Pourquoi les États-Unis sont-ils une hyperpuissance en bascule ?

Olivier de Maison Rouge : L'histoire retiendra – si ce n'est déjà le cas – que les États-Unis d'Amérique ont largement dominé le 20^{ème} siècle. Leur modèle a fait école et leur a permis d'asseoir une suprématie, peu

disputée hormis la période soviétique qui instaura un monde bipolaire de 1945 à 1991.

Je pense que cette hyperpuissance a été ébranlée et que ce pays, qui se comportait comme un empire « gendarme du monde », n'a désormais plus autant qu'auparavant les moyens de sa puissance. Cette vision autocentrée qui a prévalu est quelque peu battue en brèche aux antipodes. Ce leadership lui est désormais contesté par la Chine. Je doute cependant que les USA s'effondrent à court ou moyen terme, mais leur hégémonie est d'ores et déjà largement remise en cause.

CADE : Comment pourrait-on définir la notion de « globalisation juridique » ?

Olivier de Maison Rouge : De même que la globalisation économique fut l'extension d'un même modèle économique, en l'occurrence libre-échangiste, cette même globalisation a connu une expansion juridique. Tout d'abord parce que ce cadre libéral a été institué par l'accord de Marrakech (1994), instituant l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), qui régit dans une large mesure le droit commercial international.

Ensuite parce que le monde anglo-saxon a exporté ses standards juridiques dans les affaires, à commencer avec le Plan Marshall dès 1947. Dès lors, toute entreprise qui souhaitait bénéficier des subsides du financement du redressement industriel devait s'entourer d'avocats envoyés par Washington, tels des missi dominici. Leur rôle s'est accru depuis lors dans la plupart des places européennes et même mondiales. Mais encore parce que ces standards se diffusent également aujourd'hui en matière fiscale, comptable (normes IFRS), environnementale et compliance.

De fait, les entreprises étrangères souhaitant commercer avec les États-Unis s'alignent sur leurs codes s'exposant par là-même au contrôle et le cas échéant aux sanctions des autorités américaines ; c'est ce qui explique le développement de l'extraterritorialité du droit américain et ses travers permettant d'en faire une arme économique.

Mais ne soyons pas naïfs pour autant : le plan chinois BRI (« les nouvelles routes de la soie » – Belt and Road

Initiative) use du même procédé, avec le concours de ses juristes, pour encadrer les investissements réalisés. Toute puissance qui souhaite affirmer son autorité et étendre sa puissance déploie et, si nécessaire, instrumentalise son droit à son bénéfice. C'est tout l'art de la guerre asymétrique créant un rapport de puissance manifeste du faible au fort.

CADE : Comment atteindre la souveraineté numérique dans un monde dominé par les GAFAM ?

Olivier de Maison Rouge : Pour bien saisir le sens de la souveraineté numérique, il faut au préalable rappeler de quoi est constitué le cyberspace. En effet, ce n'est pas qu'un monde virtuel mais un ensemble technologique qui repose sur des bases physiques :

- Une couche « infrastructure » composée de centres d'hébergement de données, câbles sous-marins et réseaux Telecom, satellites, antennes, etc. jusqu'aux supports informatiques (hardware).
- Une couche « logicielle » à savoir l'ensemble des programmations, applications, solutions numériques, destinées à mettre en œuvre un système automatisé de données
- Et enfin une couche « sémantique » ou dite encore « cognitive » ou « informationnelle » constituées des données elles-mêmes ou rassemblées sous forme de base de données.

On voit bien combien les Etats-Unis d'Amérique – qui ont créé Internet – ont pris un ascendant certain dans le domaine et imposent là encore leurs standards et leurs réglementations sur l'ensemble des couches. L'objectif de souveraineté numérique est de retrouver la maîtrise technologique dans les trois couches du cyberspace, sans quoi, si l'une fait défaut, il demeure un lien de dépendance qui obère le potentiel d'autonomie et expose également à toute forme de vulnérabilité extérieure.

CADE : Pourquoi l'Europe pourrait-elle être « absente de l'histoire du futur » ?

Olivier de Maison Rouge : Face à la montée en

puissance de la Chine, il est probable que le monde devienne bipolaire.

A moins que l'Europe fasse entendre une troisième voix géostratégique, non alignée, permettant de faire émerger un monde multipolaire, elle sera rangée inéluctablement du côté des américains et condamnée à demeurer faible s'éloignant de ses propres intérêts.

Elle est précisément à l'heure du choix. Elle doit sortir de l'Europe impuissante, rôle qui lui fut assigné lors de sa création, dans le cadre de la guerre froide.

CADE : Qu'est-ce que l'indépendance stratégique ? Et, quelles en sont les clés ?

Olivier de Maison Rouge : L'indépendance stratégique renvoie plus particulièrement à l'idée d'autorité, de primauté et de capacité de maîtrise, notamment dans la sphère industrielle, énergétique, militaire et agroalimentaire, sans devoir être soumis aux décisions ou interférences géopolitiques d'acteurs étrangers poursuivant d'autres intérêts.

C'est ainsi assurer l'autonomie (à ne pas confondre avec l'autarcie, qui est une chimère, ni à un protectionnisme frileux) dans les domaines jugés stratégiques tels que la défense, l'énergie, la cybersécurité, les activités bancaires et financières, etc. ; le cas échéant en sécurisant les approvisionnements car le monde demeure toujours interconnecté. C'est pourquoi il faut prendre en considération son environnement, en étudier les risques (de rupture notamment) et savoir anticiper.

CADE : Quel est le lien entre intelligence économique et souveraineté économique ?

Olivier de Maison Rouge : Si, comme je l'ai exprimé plus haut, l'intelligence économique et stratégique est un outil d'aide à la décision, de toute évidence la notion s'intègre à la question de souveraineté entendue comme étant la maîtrise de la décision non contrariée. Elle lui est même consubstantielle en un certain sens.

La souveraineté est en effet d'abord un instrument politique, comme affirmation de la primauté des

institutions sur les autres sphères : qu'elles soient économique, industrielle, numérique, financière, etc. Autrement dit : Etre souverain, c'est être maître chez soi.

Depuis le 16ème Siècle et les écrits de Jean Bodin, la souveraineté est devenue une notion juridique qui marque l'avènement de l'État moderne, qu'il définit comme suit :

« La souveraineté est le pouvoir de commander et de contraindre, sans être ni commandé ni contraint »[1]. Tout y est résumé.

CADE : Pour finir, pourriez-vous nous parler de la proposition de loi Sapin 3 ? Quelles évolutions apporte-t-elle ? Et, à quels enjeux répond-elle ?

Olivier de Maison Rouge : A l'état de projet, elle comprend un renforcement des mécanismes de détection des actes de corruption, d'une part, mais intègre également un volet offensif en ce que, là où, avec la Loi Sapin 2, seules les entreprises françaises étaient visées, toute entreprise pourrait être poursuivie, indépendamment de sa nationalité. Ainsi donc, l'AFA (Agence Française Anticorruption) mais davantage encore le Parquet National Financier (PNF) pourraient

se révéler être des instruments de coercition en la matière pour des entreprises étrangères.

Il n'en demeure pas moins qu'il conviendrait à mon sens d'élargir la définition de la corruption. Au sens littéral du Code pénal il s'agit du financement d'une personne chargée d'un pouvoir de décision, ou la sollicitation d'une rémunération pour cette dernière, outre la prise illégale d'intérêts.

Mais l'art exquis du promoteur de cette forme de corruption qui permet de sanctionner des entreprises européennes est d'employer d'autres moyens pour parvenir aux mêmes objectifs et contourner cet obstacle pénal ; je nomme cela la « corruption intellectuelle ». Et celle-ci, qui relève notamment du soft power, est un instrument tout aussi redoutable dans la guerre économique bien que n'étant pas sanctionné. On voit pourtant combien cette « corruption intellectuelle » prospère de nos jours.

[1] Jean BODIN, Les six livres de la République, 1576

Mars 2022



Les responsables de publication :

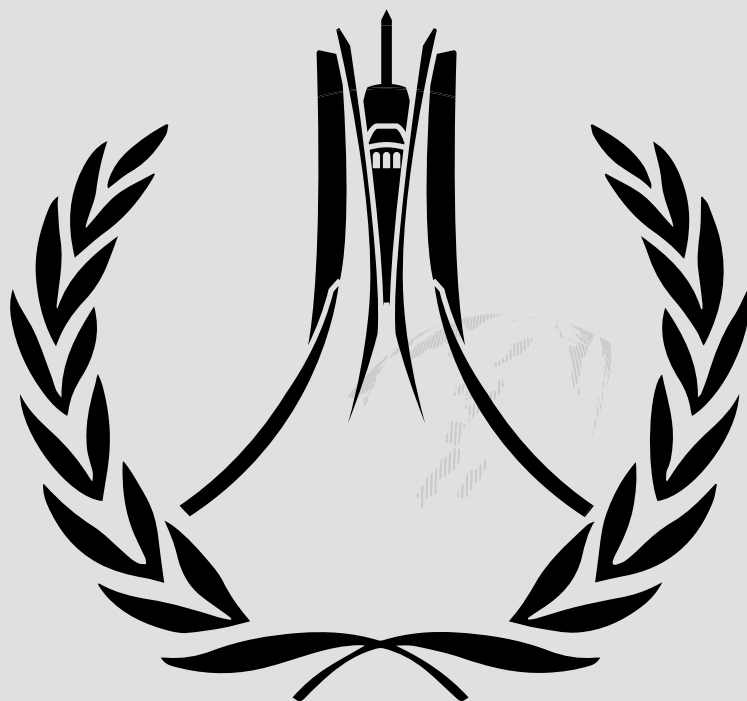


Anis KHELLAF



Fares BOUYOUCHEF

 contact@algeriancenter.com



ALGERIAN CENTER

Centre Algérien De Diplomatie Economique